

Xavier DARON Architecte DPLG

9 chemin des Écoliers 97424 Saint Paul FAX: 0262 43 33 32 GSM: 0692 61 89 55

CH17

xavier_daron@orange.fr

PROCES VERBAL DE REUNION N°17

DU 23/02/2013

"LES HAUTS DE FLORIMONTS"

REVISION DES MENUISERIES EXTERIEURES

Commune de Saint Paul, 1, 2, 3, 4 & 5 allée Rose Des Bois, 41 & 43 rue de Florimonts, 23,25 & 27 impasse des cerises

Permis de démolir n° /sans objet/ Permis de construire n° /sans objet/ Déclaration préalable: /sans objet/

1	Prése	M./Mme.	SOCIETE	TEL	FAX	GSM	DIFF.
ı		M DUSSIER	MAITRE D'OUVRAGE	0262 94 76 00	0262 21 55 70	0692 28 31 88	X
		M DESRUISSEAUX	MAITRE D'OUVRAGE	0262 94 76 00	0262 21 55 70	0692 08 96 95	Х
ı	Χ	M DARON	ARCHITECTE	0262 43 33 32	0262 43 33 32	0692 61 89 55	
ı	Х	M SEGA	REMBAT	0262 52 15 30	0262 52 15 30	0692 86 46 02	X

1 04	Observations				
LOI	I Observations				

- PREPARATION DU CHANTIER
- 1.1 DOCUMENTS A TRANSMETTRE AVANT LE DEBUT DU CHANTIER

PPSPS: transmis, a compléter..

- 1.2 DOCUMENTS A TRANSMETTRE AVANT LA RECEPTION DU CHANTIER
 - cf. CCTP § généralités / obligations de l'entreprise art. 2.8.2; notamment :
 - PV d'essais d'arrosage de menuiseries (notamment celles remplacées)
 - PV d'autocontrôles des calfeutrements (cf. courriel du 31/01/2013)
 - PV de remise des clefs aux locataires
 - Dossier d'interventions ultérieures
- 2 ETAT D'AVANCEMENT DU CHANTIER
- ► Effectif sur site : 1

Logements visités ce jour : 2 & 3, 5, 8 à 12, 14, 19, 23, 24 à 26, 28 à 30 (OPR), étant entendu que les logements 1, 3, 6, 7, 16, 17, 18, et 52 étant inaccessibles aux OPR faute de locataires présents

AVANCEMENT: travaux de base: 95%; travaux en option: 95%

- 3 REMARQUES GENERALES
- 3.1 <u>Révision de menuiseries :</u>
- Menuiseries récentes, ayant été remplacées par le maître d'ouvrage et pour la plupart absolument non conformes : ces menuiseries ne sont pas étanches du tout, et devront soit être remplacées (ensemble dormant et ouvrants), soit être reprises de manière à être conformes aux spécifications des normes FD P 20-201 & NF P 20-302, et répondre au classement A3 E4 VA4
- Logements restés inaccessibles lors des précédentes réunions de chantier, et inaccessibles à l'entreprise :

L'entreprise ne peut intervenir ! (RAPPEL)

- 4 REMARQUES PARTICULIERES (OPR)
- Logement 2 : OK

Logement 3 (logement inaccessible le 23/02) PM notes précédente visite : PP1 : traces de peinture cadre sur ouvrant à nettoyer & peinture ouvrant insuffisante côté intérieur ; F2V sur rue : 1 ouvrant remplacé ; rejet d'eau pourri reste à remplacer

► Logement 4 : OK

Logement 5 (visite le 23/02 : pas d'avancement ; l'entreprise a convenu avec le locataire d'intervenir mercredi) : GDC : coulures s/ gros œuvre à reprendre + cunettes manquantes Logement 6 (logement inaccessible le 23/02) PM notes précédente visite : PB : vis manquantes à remplacer

Logement 7 (**logement inaccessible le 23/02**) PM notes précédente visite : PP1 : taches de peinture blanche en intérieur s/ ouvrant ; GM (grille métallique) : barillet : fonctionnement à vérifier

Logement 10 (visite le 23/02 : pas d'avancement ; l'entreprise a convenu avec le locataire d'intervenir mercredi) : F2V s/ cour & s/ rue : infiltrations par dessous le dormant : calfeutrement à reprendre – hors mission : locataire signale problème d'infiltration par mur pignon du bâtiment

Logement 11 (visite le 23/02 : pas d'avancement ; l'entreprise a convenu avec le locataire d'intervenir mercredi) : PF2V & PF1V : barillets à remplacer ; GDC : 1 cuvette manquante

- ► Logement 12 : OK
- ► Logement 14 : OK
- Logement 16 (logement inaccessible le 23/02, mais il semble que les travaux aient été -partiellement- réalisés (PP1 poncée avec première couche)) PM notes précédente visite : PP1 : à raboter en partie basse, 1 seule couche de peinture s/ porte palière : à finaliser, PF2V : à régler (frotte en partie basse du fait de la peinture), F2V s/rue (menuiserie 6) : léger jeu dans éléments constitutifs d'un ouvrant : à reprendre ; F2V remplacée récemment : initialement, prévue à remplacer (malfaçons manifestes), si l'entrepreneur réussit à la rendre étanche selon réglementation et CCTP, pourra être conservée ; sinon à remplacer (prévoir essai d'arrosage semaine prochaine, si reprise d'ici là) manque une vis sur persiennes bois (PB) : à remplacer ; peinture cadre non réalisé : les locataires déclarent le prendre à leur charge
- Logement 17 (logement inaccessible le 23/02) PM notes précédente visite : PP peinte (première couche) à finaliser ; serrure à larder à remplacer, F2V s/cour (menuiserie 5 ?) : rejet d'eau semble moisi ; soit élément dormant à remplacer, soit, si moisi plus étendu, remplacer ensemble du bloc-fenêtre (emplacement partiel ou total avec essence de bois conforme au CCTP : PAS du MOVINGUI)

Logement 18 : **(logement inaccessible le 23/02) PP1:** peinture à reprendre après ponçage Logement 19 : OK

Logement 20 (logement inaccessible le 23/02) : GDC : plexiglas de remplissage cassé : reste à remplacer

- ► Logement 23 : OK
- Logement 24 (visite le 23/02 : pas d'avancement ; l'entreprise a convenu avec le locataire d'intervenir mercredi) : GDC : reprendre fixation plexiglas (cuvettes)
- ► Logement 25 : OK
- Logement 26 (visite le 23/02 : pas d'avancement ; l'entreprise a convenu avec le locataire d'intervenir mercredi) : PF2V+V : peinture s/volets : manque couche de finition ; volets gonflés ne ferment plus : à reprendre ; 1 ouvrant en partie détérioré : à refixer
- ► Logement 28 : OK
- Logement 29 (visite le 23/02 : pas d'avancement ; l'entreprise a convenu avec le locataire d'intervenir mercredi) : OK, sauf mécanismes PF2V & PF1V qui ne ferment pas : à reprendre PM (HM) : fuite au niveau de la cuisine (plafond) venant semble-t-il de l'étage supérieur : enduit plâtre et peinture à refaire dans cuisine couloir et séjour
- ► Logement 30 : OK

Logement 31 : personne

Logement 32 : personne

Logement 33 : PM : PB : cadre non peint / élément manquant

Logement 35 : personne Logement 36 : personne

Logement 37 : personne / casquettes : manquent solins

Logement 38 : personne

Logement 39 : PF2V & PF1V : rejet d'eau remplacés, mais non peints

Logement 40 : F2V séjour : à remplacer ; PB : à repeindre

Logement 41: personne

Logement 43: PF2V+V: peindre volets (sous-face)

Logement 45: personne

- Logement 48 : personne
- ► Logement 49 : OK
- ► Logement 50 : GDC : cuvettes manquantes & boulons de fixations manquants, plexi cassé : éléments à remplacer

Logement 52 : jamais personne ! (personne encore le 23/02) ; si appartement vacant, merci à la maîtrise d'ouvrage de communiquer les clefs, et sinon, de contacter locataire pour exécution des travaux

Logement 53 : PP : rejet d'eau sur F2V à remplacer

- \triangleright
- Logement 54 : PM : dégât des eaux cause fuite dans salon depuis couverture : à régler
- ► Logement 55 (visite le 23/02 : pas d'avancement ; l'entreprise a convenu avec le locataire d'intervenir mercredi) : PP : peinture à recommencer
- ▶ Logement 56 : PP1 : peinture a poncer et recommencer ; PB : peinture à recommencer

Logement 58 : PP : peinture reprise mais toujours sur support non préparé : à recommencer ; F2V : peinture appui à reprendre

rzv. peinture appur a reprendre

Logement 59 : PB : cadre à peindre (les éléments en bois le sont)

► Logement 60 : OK

PM : la durée des travaux a été rallongée d'un mois (OS n°2) ; les travaux sont depuis le 02/11/12 hors délais

PROCHAINE RÉUNION DE CHANTIER : SAMEDI 02/03/2013 A 09H00

Merci à l'entreprise de s'assurer à l'avance (par téléphone) de la présence des locataires des logements non visités pour la prochaine réunion de chantier ; faute de quoi la maîtrise d'œuvre ne réalisera pas la suite des OPR.